

Editorial

Il ne faut pas avoir peur du bonheur, ce n'est qu'un bon moment à passer (Romain Gary 1914 – 1980)

Du bonheur, chacun et chacune s'en est souhaité tout plein au début 2011. En seront principalement garants les médecins et les politiciens. Si nous ne pouvons pas influencer le choix des porteurs de stéthoscopes, c'est à nous de mettre les bons noms sur les bonnes listes lorsqu'il s'agira d'élire nos autorités. Activité pas trop chronophage, mais lourde de conséquences, et qui mérite une rigueur puritaine. Nous ne voulons pas tomber dans un monde amphigourique dans lequel toutes les valeurs seraient remises en question. La pérennité de nos droits d'assurés doit être garantie, en ce qui concerne l'AVS, jusqu'à ce que l'article constitutionnel qui en forme la pierre d'angle devienne réalité. Stricto sensu, le fameux paragraphe qui nous promet une rente permettant de couvrir «les besoins vitaux» doit être appliqué dans des délais acceptables et surtout dans toute sa rigueur.

2011 va nous donner l'occasion de mettre en place quelques instruments de travail qui devront nous permettre de faire avancer le schmilblick dans plusieurs domaines tels que la communication, l'information, la formation et la répartition des tâches au comité cantonal.

J'entends encore mon instituteur, à l'école des Places de Fribourg, nous dire en 1945 la chance que nous avons de vivre dans une démocratie où le peuple élit ses autorités. Cette chance, nous l'avons toujours, elle est même devenue un devoir. Des décisions très importantes interviendront au cours des prochains mois. Je souhaite que chacune et chacun fasse usage de ses bulletins pour élire celles et ceux qui feront la politique sociale de la prochaine législature. Veiller au grain au lieu de faire le dos rond, car il faut faire mentir l'adage qui veut que «de toutes façons, ils font ce qu'ils veulent». C'est à nous de vouloir et de le dire.

*Michel Studer
Président cantonal*

Der Kantonalpräsident hat das Wort

Wahltag ist Zahntag, vorbei sind dann die Zeiten ungeprüfter Versprechen, schamloser Lügen, argumentativer Umweltverschmutzung auf Plakaten, die einen oft geprüfter Grundsatz der Werbung ad absurdum führen. Man muss der Aussagen glauben können.

2011 wird in politischer Hinsicht ein bewegtes und bewegendes Jahr werden. Es bietet uns DIE Gelegenheit unsere Demokratie hautnah zu erleben. Wie mein Primarlehrer 1945 sagte: glücklich sind die Völker, die ihre Behörden wählen dürfen. Heute würde ich dazu beifügen: „dürfen und müssen“. Die endlosen Stammtischdiskussionen sind wirkungslos, wenn sie nicht in die Tat umgesetzt werden. Und bei der aktuellen Vereinfachung, die den Gang zur Urne durch das Einwerfen in einen gelben Briefkasten ersetzt, gib es tatsächlich keine Gründe mehr die die Stimmenthaltung rechtfertigen. Und keiner soll behaupten, „die dort ober machen sowieso nur, was sie wollen“.

Wir werden danach trachten, unsere Organisation zu straffen und die Aktivitäten in den Arbeitsgruppen effizienter zu gestalten. Im Jahr der freiwilligen Arbeit zugunsten der Menschen, die auf Hilfe angewiesen sind, dürfen wir nicht hinter pompösen Äusserungen verstecken. Viele Leute die „in die Jahre“ gekommen sind und mit den heutiger Automaten nicht mitkommen, brauchen Unterstützung, Ra und vor allem Zeit. Die Vereinsamung ist eine schlimme Krankheit. Um sie zu besiegen, braucht es weder Spritzer noch Pillen. Aktiv zuhören, da sein, eine Begleitung zum Coiffeursalon, zum Arzt oder zum Einkaufszentrum sind wertvolle Beiträge. Dazu kommt, und das ist wahrscheinlich das Wichtigste: ein offenes Ohr, ein echt gemeintes Lächeln ein liebevoller Händedruck und das Versprechen, bald wieder vorbeizukommen, um nachzusehen, ob alles noch in Ordnung ist. Es aber tun.

*Michel Studer
Kantonalpräsident*

La vie de nos sections

Les assemblées générales 2011

L'assemblée générale est, pour une section, l'événement qui permet aux membres de se retrouver entre eux et avec le comité pour échanger des informations ayant trait à la vie de la section, à ses activités et projets pour l'année en cours. Des spécialistes des différents domaines de notre situation de retraités apportent des nouvelles, répondent à vos questions, vous donnent des idées pour résoudre des problèmes ou éviter qu'ils

se présentent. Dans les limites de sa disponibilité, le président cantonal profite de cette occasion pour adresser quelques mots à l'assemblée.

Les points statutaires sont le deuxième pilier de ces réunions qui sont prévues dans les statuts et revêtent ainsi un caractère officiel. Mais elles sont aussi et surtout l'occasion de soigner la camaraderie, l'amitié et la fraternité sans les-

quelles la vie de société serait impensable.

Je vous indique ci-après les manifestations prévues en 2011. Veuillez entourer d'un cercle rouge la date qui vous concerne. Les assemblées ont lieu l'après-midi, elles débutent généralement vers 14.00 heures.

Votre rédacteur



LA VEVEYSE

Vendredi 18 mars
Maison St-Joseph
Châtel-St-Denis



SEE Deutschsprachig

Mittwoch 23.März
Hippel Krone
Kerzers



LAC Français

Mercredi 13 avril
La Jordila
Lugnorre



LA GLÂNE

Mercredi 16 mars
Grande salle
Ursy



LA GRUYÈRE

Mercredi 27 avril
Salle communale
Le Pâquier



SENSE

Donnerstag 19. Mai
Rest. St. Jakob
Wünnewil



LA SARINE

Mercredi 16 mars
Restaurant Aigle-Noir
Neyruz



LA BROYE

Judi 31 mars
Grande salle
Surpierre



Dans votre intérêt:
Tenez compte de la limite
de 0,5 pour mille!

In Ihrem Interesse:
0,5 Promille-Grenze
beachten!

L'assemblée cantonale des délégués aura lieu le

MERCREDI 29 JUIN

à la grande salle commune, Nant-Vully

Zukünftige Alterspolitik im Kanton Freiburg



Zum Podiumsgespräch vom 29. November 2010 in Düdingen

Bekanntlich ist im Kanton Freiburg aufgrund der neuen Verfassung vom 16. Mai 2004 und aufgrund eines Staatsratsberichtes vom 19. August 2008 das sogenannte Projekt „Senior+“ entstanden. Ziel dieses Projektes ist, bis im Jahr 2013 ein Alterskonzept für den Kanton Freiburg zu erarbeiten. In diesem Zusammenhang ist im Dezember 2008 unter dem Namen „Fri-Âge/Alter“ eine Interessengemeinschaft für die Betagten des Kantons Freiburg gebildet worden. Diese Interessengemeinschaft besteht aus den folgenden Organisationen und Institutionen: Pro Senectute Kanton Freiburg, Freiburgische Rentnervereinigung, Freiburgisches Rotes Kreuz, Schweizerische Alzheimer-Vereinigung, Sektion Freiburg, Spitex-Verband Freiburg und die Vereinigung freiburgischer Alterseinrichtungen AFIPA/VFA. Ziel dieser Interessengemeinschaft ist, Überlegungen, Fragen, Probleme, vorhandene Lücken usw. in das Projekt „Senior+“ „einfließen“ zu lassen und demzufolge konstruktive und konkrete Beiträge für das zukünftige Alterskonzept zu liefern.

Das Podiumsgespräch am 29. November im grossen Saal des Hotels Bahnhof in Düdingen wurde organisiert von der Interessengemeinschaft Fri-Âge/Alter. Trotz winterlichen Strassenverhältnissen nahmen gegen hundertfünfzig mehrheitlich ältere Personen daran teil. Weil wir aus Erhebungen und

Befragungen wissen, dass die älteren Menschen möglichst bis zum Lebensende in den eigenen vier Wänden wohnen möchten, wurde von Markus Loosli dem Vorsteher des Amtes des Alters- und Behindertenamtes des Kantons Bern, ein Einführungsreferat unter dem folgenden Titel gehalten: „Alterspolitik im Kanton Bern“ mit den folgenden Grundgedanken: „ambulant vor stationär bzw. Daheim vor Heim“.

Unter der Leitung von Christoph Nussbaumer, Chefredaktor der Freiburger Nachrichten, fand anschliessend das eigentliche Podiumsgespräch statt. Grossrätinnen und Grossräte von allen politischen Parteien Deutschfreiburgs nahmen daran teil. In welche Richtung es bezüglich Alterspolitik in Zukunft im Kanton Freiburg gehen soll, war das Hauptthema.

Alle waren sich einig, dass es ein bedarfs- und bedürfnisorientiertes System braucht und dass die älteren

Leute möglichst lange in ihrem „Daheim“ bleiben können.

Uneinig waren sich die Gesprächsteilnehmer, wer die Verantwortung und die Kosten übernehmen soll. Grossrätin Ursula Krattinger-Jutzet brachte es auf einen Nenner und sagte:

„Wunderrezepte gibt es keine. Wichtig ist, dass wir Politiker offen und innovativ sind sowie den Rahmen schaffen, damit die Leute würdevoll altern können.“

Joseph Zosso
Kommissionsmitglied von
„Fri-Age/Alter“ und „Senior+“



Au loto à Tafers

L'autre jour, se promenant avec sa grand-maman du côté de Tafers ou Tavel, une petite fille a eu cette exclamation indignée en lisant une affiche sur le bord de la route: «Hier Loto».

Elle ne comprenait pas que l'on puisse annoncer aujourd'hui un loto qui avait eu lieu la veille !!

En bus à l'œil

Un touriste qui traversait Fribourg pour la première fois et ne maîtrisait pas le français, et de loin, s'étonnait que l'on puisse très officiellement se déplacer gratuitement dans notre ville. En effet, en voyant passer la ligne 4 «Auge» il en déduit que ses passagers étaient transportés «à l'œil».

37. Le vieux chalet

Andante

1^{re} fois f. 2^e fois P

JOS. BOVE

1. Là - haut, sur la mon - ta - gne, L'é -
 2. Là - haut, sur la mon - ta - gne, Crou -
 3. Là - haut, sur la mon - ta - gne, Quand
 Plus vite 4. Là - haut, sur la mon - ta - gne, L'est

Quelques chiffres qui donnent à réfléchir

- 16% de la population suisse a plus de 65 ans
- D'ici 2060 ce seront 1'500'000 personnes
- Le pourcentage des 65+ atteindra 26,5% en 2060
- 48% des hommes et 32% des femmes prennent une retraite prématurée
- 64% des 60+ avaient accès à l'Internet en 2008
- 20% des hommes et 15% des femmes restent actifs au-delà de 65 ans
- 12% des rentiers sont tributaires des PC
- 40% des jeunes retraités font du bénévolat dans leur famille
- 260'000 personnes s'occupent de membres âgés de leur famille
- 50% des communes du canton ont un service d'aide à domicile
- Retraités titulaires d'un permis de conduire:
 - 58% des hommes
 - 44 % des femmes
- 21% des 65+ ne sont pas mobiles
- 1,8% d'augmentation du coût de la construction pour obtenir une meilleure accessibilité
- 24% des séniors ne se sentent pas en sécurité après la tombée de la nuit
- 670 bénévoles travaillent dans notre canton au profit d'un réseau de bénévolat
- 50% des communes offrent une aide à domicile indépendante

Agés ou «vieux»?

Comment se fait-il qu'après la retraite, certains deviennent simplement «âgés» alors que d'autres deviennent «vieux»? C'est parce qu'il y a une différence. Alors que l'âgé pratique le sport, les voyages, le vieux se repose.

Alors que l'âgé a de l'expérience à donner, le vieux accumule jalousies et rancœurs.

Alors que l'âgé fait des plans pour son futur, le vieux n'a que la nostalgie du passé.

Alors que l'agenda de l'âgé comprend surtout des lendemains, le calendrier du vieux ne contient que des «hier».

Alors que l'âgé apprécie les jours à venir, le vieux souffre du peu de jours qui lui restent.

Alors que l'âgé a fait des rêves en dormant, le vieux fait des cauchemars.

Il n'est pas question pour moi, pour nous, d'être vieux.

Nous acceptons d'être âgés, peut-être, mais nous ne voulons pas être vieux, car nous avons tant d'enthousiasme à donner, de projets à réaliser, de choses à faire, que nous n'avons ni le droit ni le désir d'être vieux.

C'est en tous les cas ce que je vous souhaite pour ces prochaines années.

Germain Delacombaz

Grundschule



Eine Grundschullehrerin geht zu ihrem Rektor und beschwert sich: «Mit dem kleinen Uwe aus der ersten Klasse ist es kaum auszuhalten! Der weiss immer alles besser! Er sagt, er ist mindestens so schlau wie seine Schwester, und die ist schon in der dritten Klasse. Und jetzt will er auch in die dritte Klasse gehen!»

Der Rektor: «Beruhigen Sie sich. Wenn er wirklich so schlau ist, können wir ihn ja einfach mal testen.»

Gesagt, getan, und am nächsten Tag steht der kleine Uwe zusammen mit seiner Lehrerin vor dem Rektor. «Uwe», sagt der Direktor, «Es gibt zwei Möglichkeiten. Wir stellen dir jetzt ein paar Fragen. Wenn du die richtig beantwortest, kannst du ab heute in die dritte Klasse gehen. Wenn du aber falsch, antwortest, gehst du zurück in die erste.»

Rektor: «Wie viel ist 6 mal 6?»

Uwe: «36»

Rektor: «Wie heisst die Hauptstadt von Deutschland?»

Uwe: «Berlin»

Lehrerin: «Darf ich auch ein paar Fragen stellen?»

«Wovon habe ich zwei, eine Kuh aber vier?»

Uwe, nach kurzem Überlegen: «Beine»

«Was hast-du in deiner Hose, ich aber nicht?»

Der Rektor wundert sich über die Frage, aber da antwortet Uwe schon: «Taschen»

«Was macht ein Mann im Stehen, eine Frau im Sitzen und ein Hund auf drei Beinen?»

Dem Rektor steht der Mund offen, doch Uwe nickt und sagt: «Die Hand geben.»

«Was ist hart und rosa wenn es reingeht, aber weich und klebrig, wenn es rauskommt?»

Der Rektor bekommt einen Hustenanfall, und danach antwortet Uwe gelassen: «Kaugummi»

«Wo haben die Frauen die krausesten Haare?» «Der Rektor sinkt in seinem Stuhl zusammen, aber Uwe antwortet ganz spontan: «In Afrika»

«Wo greifen die Frauen am liebsten bei einem Mann?»

Dem Rektor wird schwarz vor Augen, und Uwe sagt: «Zur Brieftasche»,

«Gut, Uwe, eine Frage noch: sag mir ein Wort das mit «F» anfängt, mit «N» aufhört und etwas mit Hitze und Aufregung zu tun hat!».

Dem Rektor stehen die Tränen in den Augen. Uwe überlegt einen Moment und antwortet dann freudig: «Feuerwehrmann«!»

Rektor: «Schon gut, von mir aus kann Uwe auch in die vierte Klasse gehen oder gleich aufs Gymnasium. Ich hätte die letzten Fragen falsch beantwortet...».

Les éditions de La Sarine se présentent

Interview avec

M. Jean-Bernard Repond, directeur

Avant de prendre la direction des Editions La Sarine, Jean-Bernard Repond, né en 1958, enseignant de formation, avait travaillé dans le journalisme. Il préside les Rencontres de l'Aventure de Bulle dont il est l'un des membres fondateurs.

Comment en êtes-vous arrivé à votre fonction actuelle ?

J'ai très rapidement baigné dans le monde de l'écriture, mon intérêt n'a pas cessé de grandir. Il allait donc de soi qu'après mes études je me lance dans cette voie. Bulle manquant de librairie, j'ai eu l'opportunité de développer celle du Vieux-Comté.

Votre principal secteur d'activité en tant qu'éditeur ?

Comme le label des éditions l'indique, La Sarine est liée très étroitement à la mémoire du canton, mémoire patrimoniale, témoignages, récits de vie, images anciennes ou récentes. Les ouvrages que je publie parlent principalement au cœur des Fribourgeois. Les spécificités fribourgeoises, le patrimoine, les traditions ne doivent pas disparaître. Je veux aussi éviter l'écueil consistant à croire que «forcément, avant c'était mieux». Le retour aux sources lors de la Bénichon rappelait, pour ne prendre que cet exemple, un déchirement dramatique pour un canton à la natalité très dense, mais à la démographie stagnante, parce que les places de travail manquaient. Tous les témoignages démontrent la réalité des choses.

Hier et aujourd'hui

Le besoin de se ressourcer, de connaître ses origines, de savoir de quoi notre mémoire est constituée, est quelque chose d'important. Nous avons de quoi nous réjouir du développement, ceci tout en devant nous demander si les gens sont plus heureux aujourd'hui qu'hier. Il y a et il y aura toujours des raisons d'être heureux comme désespéré. Si les fins de mois sont moins



traumatisantes, les écarts entre riches et pauvres sont évidents et la solidarité de plus en plus nécessaire.

Votre production est faite pour être dégustée et conservée, pas dévorée et jetée. Juste ?

OUI, nous faisons le mieux possible avec les moyens disponibles. En tout nous avons publié près de 130 livres qui donnent une image du canton de Fribourg, des gens qui l'ont habité. Nous tenons à garder un niveau de haute qualité, même si les prix sont un peu chers. Le tirage moyen d'environ 2000 exemplaires joue aussi son rôle. Si nous n'avions pas fait ce travail de maintien, il manquerait beaucoup à la pérennité de notre mémoire. Nos ouvrages se trouvent dans beaucoup de familles de la campagne et de la ville.

Le passé d'accord, mais le futur ?

Fribourg et surtout Bulle évoluent. Dans «Fribourg, un canton vu du ciel» nous montrons des villes et des villages en mutation (Schoenberg, Beaumont). En collaboration avec la BCU nous avons sorti des livres de photos qui montrent un Fribourg d'autrefois. En automne 2011 suivra un ouvrage sur la Bénichon. Je suis très sensible à l'aspect de l'image qui évoque un passé, tel «Le temps de la vie».

Relais

J'invite les membres de votre Fédération à se plonger dans leurs albums de famille. Un groupe d'intéressé-e-s serait appelé à lancer une série d'ou-

vrages de photos consacrée à différents thèmes (la fête, l'amour, la mort, la maladie, et beaucoup d'autres) qui ont été photographiés au cours des ans, dorment dans des albums et mériteraient d'être mis en valeur. Une première démarche consistera à lancer un appel aux membres pour les inciter et inviter à aller visiter les archives familiales qui sont de véritables trésors. Ce serait ensuite à l'éditeur de suggérer la marche à suivre qui aboutirait à une série de publications. Des petites histoires finiraient par «faire l'Histoire». Rassembler auprès d'une multitude de gens en créant une émulation est extrêmement motivant pour nos aînés, que ce soit en triant les photos reçues ou en participant aux travaux de recherche et/ou de rédaction. Il serait envisageable de créer une suite d'ouvrages paraissant avec régularité. Par émulation viendraient de la population des données qui aboutiraient à des livres, résultat du travail collectif d'une génération qui a connu le tournant des années 1950-1955, qui marqua le grand «basculement».

Il n'y a pas de temps à perdre

Les lecteurs d'HORIZON sont invités à prendre contact avec leur président de section pour lui faire part de leur intérêt et de leur disponibilité à participer à cette belle aventure qui aurait pour but de sauver ce patrimoine qui ne doit pas disparaître. Car pour savoir où l'on va, il faut d'abord savoir d'où l'on vient.

Interview: Michel Studer

Marcher, mais marcher vite



Je n'ai pas oublié les conseils hautement chargés de culture qu'un adjudant bedonnant nous prodiguait au début d'un service d'avancement:

«Plus vous pédalez moins vite, moins vous avancez, plus fort!»

Cette militaire sagesse semble avoir encore sa valeur et être applicable à la marche à pied. En effet, l'allure de la marche paraît liée à la longévité chez les plus de 65 ans, selon une analyse portant sur un groupe étendu de personnes des deux sexes et publiée dans le «Journal of the American Medical Association»

Selon elle, «le nombre anticipé d'années restant à vivre pour les hommes et les femmes augmente avec l'allure de leur marche» écrivent les auteurs qui ont calculé que la longévité normalement attendue à un âge donné commence à augmenter pour les deux sexes à partir d'une vitesse d'un mètre par seconde, la moyenne mesurée étant de 0,92 mètres par seconde. Cette recherche a porté sur des données recueillies auprès de 35'000 individus dont l'âge moyen était de 73,5 ans.

Les chercheurs ont constaté que l'allure de marche était liée aux différences dans la probabilité de survie pour tous les âges des deux sexes.

Les auteurs de l'étude ont conclu que l'allure de la marche était aussi pertinente pour prédire la longévité que l'âge, le sexe, l'usage d'un déambulateur, les maladies chroniques, la fumée, l'indice de masse corporelle ou la tension arté-

rielle. Plusieurs raisons expliqueraient selon eux pourquoi la vitesse de la marche peut être un bon indicateur pour prédire le nombre d'années restant à vivre chez les personnes âgées.

Car marcher requiert de l'énergie, un contrôle des mouvements et fait travailler de multiples organes dont le cœur, les poumons, le système nerveux circulatoire et squelettomusculaire, soulignent les médecins.

Une marche plus lente pourrait ainsi être le signe d'une détérioration du fonctionnement de ces organes et de ces systèmes.

L'allure de la marche pourrait par conséquent servir à identifier des personnes âgées ayant un risque accru de mortalité, comme celles dont le rythme de la marche est inférieur à 0,6 mètres par seconde (ce qui équivaut à une « vitesse » de 2,1 km. Par heure, la norme tournant autour de 4 km./h.).

Dans un éditorial publié dans la même revue et accompagnant cette recherche, un autre spécialiste de l'université italienne estime, lui aussi, que l'allure de la marche «est un indicateur général de l'état de santé (...) qui pourrait aider à prendre des décisions cliniques». Mais, des recherches supplémentaires seront nécessaires pour déterminer si le rythme de la marche peut potentiellement changer les critères définissant un patient comme gériatrique.

Reste à fixer la durée de la marche quotidienne. Selon les renseignements reçus de plusieurs infirmières, et confirmés par mon généraliste, il faudrait faire chaque jour une marche d'une quarantaine de minutes. Mais attention : pas quatre fois dix minutes, encore moins quarante fois une minute. Le faire en une fois, à un rythme soutenu, donc même supérieur aux normes citées plus haut.



Un but de promenade: le Lavaux aux chemins propres, peu pentus, au paysage de rêve, et aux bonnes bouteilles qui mûrissent lentement. A Chexbres vous passerez devant la Maison de la Colline où a été tournée une partie du film «La petite chambre», une œuvre à voir toutes affaires cessantes si elle passe près de chez vous.

Version française

«La cigale et la fourmi»

La fourmi travaille dur tout l'été sous la canicule.

Elle construit sa maison ...

L'hiver venu, la cigale grelottante de froid organise une conférence de presse et demande pourquoi la fourmi a le droit d'être au chaud et bien nourrie tandis que les autres, moins chanceux comme elle, ont froid et faim.

La télévision organise des émissions en direct montrant la cigale grelottante et passe des extraits vidéo de la fourmi bien au chaud dans sa maison confortable avec une table pleine de provisions.

Les Français sont frappés que, dans un pays si riche, on laisse souffrir cette pauvre cigale tandis que d'autres vivent dans l'abondance.

Les associations contre la pauvreté manifestent devant la maison de la fourmi. Les journalistes font des interviews, demandant pourquoi la fourmi est devenue si riche sur le dos de la cigale et interpellent le gouvernement pour augmenter les impôts de la fourmi.

CGT, FO, PC et LCR organisent des sit-in devant la maison de la fourmi. Les fonctionnaires décident de faire une grève de solidarité de 59 minutes par jour pour une durée illimitée.

Un philosophe à la mode écrit un livre démontrant les liens de la fourmi avec les tortionnaires d'Auschwitz. En réponse aux sondages, le gouvernement rédige une loi sur l'égalité économique et

une loi (rétroactive à l'été) d'anti-discrimination.

Les impôts de la fourmi sont augmentés et la fourmi reçoit aussi une amende pour ne pas avoir embauché la cigale comme aide. La maison de la fourmi est préemptée par les autorités car la fourmi n'a pas assez d'argent pour payer amende et impôts.

La fourmi quitte la France pour s'installer en Suisse où elle contribue à la richesse économique. La télévision fait un reportage sur la cigale maintenant engraisée. Elle est en train de finir les dernières provisions de la fourmi bien que le printemps soit encore loin.

Des rassemblements d'artistes et d'écrivains de gauche se tiennent dans la maison de la fourmi. Le chanteur Renaud compose la chanson « Fourmi, barre-toi ! »...

L'ancienne maison de la fourmi, devenue logement social pour la cigale, se détériore, car cette dernière n'a rien fait pour l'entretenir. Des reproches sont faits au gouvernement pour le manque de moyens. Une commission est mise en place, qui coûtera 10 millions d'euros.

La cigale meurt d'une overdose. Journaux et télévision commentent l'échec du gouvernement à redresser sérieusement le problème des inégalités sociales. La maison est squattée par un gang de cafards immigrés. Les cafards terrorisent la communauté. Le gouvernement se félicite de la diversité culturelle de la France.

Conduire après 70 ans?

Rouler est important pour vieux et jeunes. Avec un permis «on est encore quelqu'un». J'ai discuté cette question avec M. Remo Gysin, ancien Conseiller d'Etat de Bâle-Ville et Conseiller national.



M.S.: A la lecture des comptes rendus d'accidents on voit que les personnes âgées provoquent avant tout des accidents de peu d'importance, parce qu'elles roulent trop lentement, ne connaissent pas la signalisation nouvelle ou ne savent pas comment se comporter dans les giratoires. Les jeunes provoquent des accidents graves, avec des blessés ou des morts parce qu'ils roulent trop vite (fous du volant). Est-ce vrai?

R.G.: C'est vrai. J'ai analysé plusieurs statistiques de trafic et d'accidents routiers. Je n'y ai trouvé aucune raison qui justifie des mesures spéciales pour les plus de 70 ans. L'Office fédéral des Routes (OFR) indique 74'326 retraits de permis en 2008. La classe des 20 à 29 représente plus de 11'000 retraits et celle des 40 à 49 15'476 cas. Les 3'494 permis de personnes de plus de 70 ans retirés sont en bien plus petit nombre (la cause manque). La statistique 2009 des accidents routiers de la police cantonale de Bâle-Ville montre des résultats similaires. Le nombre d'accidents des 20 à 29 ans et des 40 à 49 ans est 4,5 fois plus élevé que le nombre d'accidents du groupe des 70 à 79 ans.

M.S.: Dans le cas normal, jusqu'à quand une personne est-elle en état de conduire ?

R.G.: Aussi longtemps qu'une fois le permis réussi, elle ne conduise ni en état

alcoolisé ni sous l'effet de drogues ou de médicaments. De plus, elle devra éviter de rouler de manière dangereuse pour être suffisamment attentive afin de ne pas mettre en danger des tiers.

M.S.: Chez les jeunes, le permis de conduire représente l'autonomie et la liberté. Que signifie-t-il pour les personnes âgées ? Les moments psychologiques ne jouent-ils pas un rôle prépondérant («tant que je possède mon permis, je ne fais pas partie des «mûrs pour l'hospice»)?

R.G.: En effet, pour beaucoup de personnes âgées, le permis de conduire quelle que soit l'utilisation qu'elle en fait représente aussi l'autonomie et la liberté. Une partie du processus de vieillissement consiste en «lâcher» et en «céder». Dans le cas du permis de conduire, ce n'est pas facile pour toutes les personnes âgées. Rester apte à conduire représente aussi un défi. Surtout à la campagne avec des transports publics peu ou insuffisamment développés, cela équivaut à la mobilité personnelle et à la confirmation de l'appartenance à la société.

M.S.: Comment s'assurer que les personnes âgées demeurent «à jour» derrière le volant? Faut-il, à partir d'un certain âge, faire dépendre la validité du permis de conduire de la fréquentation de cours de formation théoriques et pratiques?

R.G.: NON, regardez les actuels septuagénaires; ils font beaucoup pour leur fitness. Dans dix ans, ils seront des octogénaires pleins de vie. Mise à part la protection des enfants et des jeunes, je considère les barrières d'âge comme pleines de préjugés, dépréciantes, discriminatoires donc inaptes. Je mise sur la responsabilité personnelle des conducteurs et sur les mesures de protection du réseau routier.

M.S.: Que pensez-vous des examens d'aptitude généralisés?

R.G. Je pourrais m'imaginer des examens de conduite identiques pour tous

comme une sorte de ticket d'entrée et par la suite un cours de réactivation obligatoire avec un test pratique.

M.S.: Le contrôle médical tel qu'il se pratique aujourd'hui est-il satisfaisant et utile? Doit-il être effectué auprès du médecin de famille (qui connaît bien le patient, peut-être même trop bien) ou auprès d'un spécialiste externe impartial?

R.G.: La réglementation actuelle avec les examens médicaux obligatoires dès 70 ans part d'une conception stéréotypée de l'homme. En tant que compromis, elle peut être acceptée dans la situation actuelle. Les médecins de famille devraient continuer à contrôler l'aptitude à conduire.

M.S.: Ce contrôle ne devrait-il pas débiter plus tôt (p.ex. dès 65 ans); le conducteur peut-il demander lui-même ce contrôle ? Que se passe-t-il s'il échoue, va-t-il être dénoncé ?

R.G.: Les contrôles bénévoles font partie d'un concept de responsabilité personnelle. Le secret médical demeure. Ce n'est qu'en cas de menace aiguë pour les autres usagers de la route qu'il faut faire appel à un médecin du service de santé.

M.S.: Les tests psychologiques sont-ils d'actualité ?

R.G.: Un sujet difficile. Je suis contre des tests généralisés.

M.S.: faut-il donner un abonnement des transports publics pour un certain temps, afin de faciliter le changement?

R.G.: Le passage aux transports publics devrait se faire indépendamment de l'âge. Le meilleur moyen est et restera un prix attractif des abonnements.

(N.D.L.R.): ajoutons que des automates faciles à desservir et qui rendent la monnaie manquent encore

Interview: Michel Studer

Rathvel

Ces derniers temps, le pâturage de Rathvel a fait couler beaucoup d'encre... pas toujours à bon escient !

Rappelons-nous que ce pâturage est propriété de la commune de Remaufens, mais il est situé sur le territoire de la commune de Châtel, sur le versant Ouest du Moléson. Une chapelle a été construite un peu hâtivement sur ce pâturage par un homme qui, il faut bien le reconnaître, est un fonceur qui réfléchit souvent avec un temps de retard.

Ce pâturage a été squatté par Pro Natura qui se considère en terrain conquis, par la grâce d'une gouille et d'un terrain marécageux qui l'entoure. Les plus anciens dans mon village se souviennent encore du Rathvel des années 60/70. L'extraction de la tourbe pendant la guerre avait laissé un trou assez conséquent dans lequel croupissaient quelques centimètres d'une eau sale qui ne devait pas être très favorable au développement des grenouilles ou des poissons.

Les premiers responsables des changements intervenus sur ce pâturage sont quelques pêcheurs qui ont cru défendre la nature en détournant dans ce trou l'eau d'un petit ruisseau qui passait à proximité, et cela sans autorisation... déjà! Je me souviens encore de l'époque où mes collègues du conseil communal critiquaient ces pêcheurs qui se croyaient tout permis. A plusieurs reprises, la commune a fait enlever par son personnel le petit barrage qui avait été aménagé, il a à chaque fois été remis en place. C'est de là qu'est partie la création de cette gouille de Rathvel qui a fini par se remplir d'eau jusqu'au bord. Messieurs de Pro Natura, il n'y a rien de naturel dans la gouille de Rathvel, elle a été créée de toutes pièces!

L'élévation du niveau de l'eau de la gouille a certainement provoqué l'augmentation de la surface de la zone marécageuse qui l'entoure, une surface qui fait le bonheur des membres de Pro Natura qui se sont empressés de créer de nouvelles petites gouilles pour le plus grand plaisir des batraciens de l'endroit. Conclusion: la nature que l'on défend a été créée de toutes pièces.

Dans un appel à la population pour trouver des fonds, Pro Natura évoquait le printemps dernier le problème des castors qu'il faut à tout prix réintroduire chez nous. Il y a une quinzaine d'années, je me trouvais en voyage en Amérique du Sud, dans la région d'Ushuaia. Dans cette région, d'insouciantes défenseurs de la nature venus du Canada avaient introduit le castor, persuadés qu'ils étaient que cet animal devait s'adapter dans cette région sauvage de la Terre de Feu. Notre guide nous a fait constater les énormes dégâts provoqués par la présence de ces animaux. Montée des eaux suite aux barrages construits par les castors, des forêts entières d'arbres morts parce que ne supportant pas



de vivre les pieds dans l'eau. En fait, le seul castor que nous avons vu avait été tué par un chasseur qui l'exhibait fièrement, puisque là-bas il est conseillé d'éliminer cet animal considéré comme très nuisible. Mieux encore, le ministre de l'intérieur polonais, M. Jerzy Miller, a clairement accusé les castors d'avoir contribué aux terribles inondations qui ont ravagé son pays au printemps 2010. Et chez nous, les gens de Pro Natura voudraient développer l'implantation du castor avec notre aide financière, comprenez qui pourra.

Ce qui est grave dans l'attitude des soi-disant défenseurs de la nature, une nature qu'ils façonnent à leur idée sans tenir aucun compte des avis des gens qui la connaissent souvent mieux qu'eux, c'est qu'ils se conduisent en ayatollahs de l'environnement. Regardez à Rathvel, ils se sont opposés à la chapelle en prétextant que le piétinement des visiteurs nuirait aux batraciens; à la place, ils veulent aménager une place de pique-nique, on peut raisonnablement se demander comment feront les visiteurs pour ne pas piétiner les lieux?

Gens de Remaufens, réagissez vite, car votre patrimoine est en train de s'en aller au profit de personnes qui ne connaissent pas Rathvel il y a dix ou 20 ans et qui maintenant viennent nous dire comment gérer ce patrimoine. Ils y sont maintenant chez eux. Dans quelques années, le bétail ne pourra plus pâturer, car son piétinement va déranger les grenouilles. Et quelques années plus tard, c'est vous qui ne pourrez plus aller à Rathvel de peur de déranger les batraciens. A mon humble avis, il serait temps de réagir avant que l'accès à Rathvel ne soit plus réservé uniquement qu'aux gens de Pro Natura, car eux ne piétinent pas, il y a longtemps qu'ils n'ont plus les pieds sur terre!



*Jean-Marie Mossier
Remaufens*

Kurzgeschichte

Zu Mark Twain kam einmal ein Siebenzehnjähriger und sagte: «Ich verstehe mich mit meinem Vater nicht mehr. Jeden Tag ist Streit. Er ist so rückständig, hat keinen Sinn für moderne Ideen. Was soll ich machen? Ich laufe aus dem Haus!».

Mark Twain antwortete: «Junger Freund, ich kann Sie gut verstehen. Als ich 17 Jahre alt war, war mein Vater genauso ungebildet. Es war kein Aushalten. Aber haben Sie Geduld mit so alten Leuten. Sie entwickeln sich langsamer. Nach 10 Jahren, als ich 27 war, da hatte er so viel dazugelernt, dass man sich schon vernünftig mit ihm unterhalten konnte. Und was soll ich Ihnen heute sagen, wo ich 37 bin? Ob Sie es glauben oder nicht: wenn ich keinen Rat weiss, dann frage ich meinen alten Vater.

So können die Leute sich ändern!».

A méditer ...

«Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, des rires d'enfants. Je vous souhaite de résister à l'enlissement, à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite surtout d'être vous».

Jacques Brel

IMPRESSUM

Editeur du journal «HORIZON»:
Fédération fribourgeoise des retraités
Freiburgische Rentnervereinigung
Case postale 123 – 1709 Fribourg

Rédaction et coordination:
Michel Studer, responsable
20, rue de la Carrière
1700 Fribourg
Tél. 026 422 26 22 – 079 415 82 12
michel-studer@bluewin.ch

Commission du journal:
Michel Studer, président
Rudolf Ebnetter, membre
Scattolin Ornella, secrétaire

Publicité:
Anne-Marie Peiry-Modoux
Chemin de Bonlieu 18
1700 Fribourg
026 466 35 30

Tirage: 4700 exemplaires

Impression:
Imprimerie MTL SA
1752 Villars-sur-Glâne

Organisation

Bureau du comité cantonal

STUDER Michel	Président	Rue de la Carrière 20	1700 Fribourg	026 422 26 22
PITTET Martial	Vice-président	Ch. de la Forêt 8	1720 Corminboeuf	079 274 60 41
BUCHELI Beat	Vice-président	Bircharcherstr.53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
PONZO Laurent	Caissier	Rte de la Veveyse 20	1700 Fribourg	026 424 03 92
SCATTOLIN Ornella	Secrétaire	Imp. Fin Derrey 4	1752 Villars-sur-Glâne	079 608 01 07

Comité cantonal (Président de Section)

SARINE	MOREL Jacques	La Croix 34	1740 Neyruz	026 411 44 22
SENSEBEZIRK	BUCHELI Beat	Bircharcherstr. 53	3184 Wünnewil	026 496 23 65
GRUYERE	DELACOMBAZ Germain	Ch. de la Fin 10	1669 Sciernes d'Albeuve	026 928 13 21
GLANE	ECOFFEY Robert	Pré de la Grange 8	1680 Romont	026 652 07 66
BROYE	COTTING Albert	Route de l'Arbogne	1774 Cousset	079 760 08 82
VEVEYSE	PAUCHARD Reynold	Ker Arvor	1624 Progens	026 918 55 39
LAC FRANCAIS	PITTET Martial	Ch. de la Forêt 8	1720 Corminboeuf	079 724 60 41
SEEBEZIRK	GROSSENBACHER Esther	Sonnhaldenstr. 5	3210 Kerzers	031 755 52 05

Membres collectifs (Présidents ou représentants)

ARBRE	MARTI Albert	Rte du Roule 47a	1723 Marly	026 436 16 70
AREF	VILLEROT Jean-Pierre	Rte de Chésopelloz 23	1782 Belfaux	026 475 19 09
ST.-PAUL	MAURON André	Ch. du Bois d'Amont 5	1731 Ependes	026 413 28 96
CARDINAL	BARRAS Jean-Marie	Rte. du Moulin 48	1782 Lossy	026 475 14 76
NOVARTIS	WOLF Hans	Rte de l'Union 17	1723 Marly	026 436 24 43
VULLY	ZINDER-ANGST Daniel	Ruelle de l'Ecu 8	1788 Praz	026 673 13 02
SWISSCOM	GALLI Pier-Luigi	Ch. du Verger 42	1752 Villars-sur-Glâne	026 424 69 54

Président de la commission social-santé

Vacant

Président de la commission fiscalité

STUDER Michel Rue de la Carrière 20 1700 Fribourg 026 422 26 22

Hommage rendu à Gaston Sauterel

Lors de ses obsèques le 3 décembre 2010



*Chère famille
Très chère Yvette*

J'ai entendu Gaston avant de le voir, c'était dans le bâtiment de l' Arsenal de Fribourg. Son rire m'a frappé quand j'ai fait sa connaissance, un rire communicatif, empreint de gentillesse, de bienveillance et d'affabilité.

Notre collaboration a débuté en été 1999, lors de la préparation de la Fête fédérale de musique, organisation dans laquelle Gaston avait la charge de contacter les communes pour organiser des concerts et demander une aide financière. Ces nombreuses visites et les discussions qui les entourèrent nous permirent de bien nous connaître autour du verre de l'amitié.

Gaston, tu m'as appris Fribourg, ses règles du jeu, ses traditions et ses lois, ses coutumes, les écueils à éviter. Aussi fut-il presque normal qu'après la Fête de musique nous nous retrouvions dans une autre grande organisation, la Fédération Fribourgeoise des Retraités où tu te vis confier la présidence de la section de la Sarine en 2000, la présidence de la Fédération cantonale en 2001 et celle de la Fédération Suisse en 2005. Belle carrière accompagnée de beaucoup de séances et de discours, discipline dans laquelle tu excellais. Ces différentes charges impliquaient de nombreux déplacements à Berne auxquels s'ajoutaient les contacts avec les sections des districts et les rencontres avec les autorités, rencontres lors desquelles tu n'as jamais cessé de défendre les intérêts des seniors en général et des personnes âgées fragilisées en particulier. Tu dirigeais les séances avec tact et doigté, conscient de ta responsabilité, sachant écouter.

Tu mérites un immense MERCI pour ton engagement, pour le tra-

vail que tu as fait. J'ai apprécié ta sérénité et ta bonne humeur. Bien préparé et bien documenté, systématique, tu as conduit tes troupes avec l'assurance d'un grand capitaine et la gentillesse d'un ami très cher qui recevait l'amitié avec reconnaissance et la donnait sans compter.

Après toutes ces années de bénévolat, tu avais bien mérité de prendre un peu de temps pour toi. La fatigue et une santé qui nous faisait du souci t'ont obligé à envisager un changement fondamental. Nous avons longuement parlé de ton entrée en EMS où tu as rejoint Yvette il y a une année. Nos visites aux Martinets nous ont permis de garder le contact et d'entretenir une amitié indéfectible. Même pendant les moments de déprime ou de découragement je ne t'ai jamais entendu te plaindre. Seule, une ombre sur ton regard permettait de comprendre ce que tu ne disais pas.

Aujourd'hui nous prenons congé d'un ami de longue date. Nous lui exprimons notre reconnaissance. Gaston, ton souvenir restera gravé dans nos mémoires.

C'est à Toi, chère Yvette, que je m'adresse maintenant pour te dire combien nous sommes avec toi en ces moments pénibles entre tous. Il me tient à cœur de t'exprimer mon admiration pour ton courage et le soutien que tu as apporté à Gaston, l'accompagnant dans ses déplacements et l'encourageant quand il s'agissait de se rendre à une séance qu'on devinait pénible.

Notre affection aimerait pouvoir atténuer ton chagrin.

Michel Studer

Omon vieux camarade
Mon copain, mon ami
Parmi les terres froides
Je te parle la nuit
Mais ton pesant silence
Est un mal si cruel
Que j'entends ta présence
Parfois, au fond du Ciel

Les Rêves



*Quand je rêve les îles apparaissent
La chaleur, les senteurs
Les couleurs des fruits, des fleurs
Les fleurs sont magnifiques, féeriques*

*La vie sur cette île est bien trop difficile
L'eau est si pure que mes yeux couleur Azur
Y plongeront pour sûr*

*Quand je suis sur cette île, je dessine, j'imagine
Je suis sur un petit nuage
Un nuage d'espoir où il n'y a jamais d'orage*

*ILE, laisse-moi te parcourir
Pour oublier les soucis de la vie
Il faut une petite île dans son cœur
Pour contribuer à notre Bonheur*

*Le papillon, voyageur de l'île
Transmet le message de la vie, de la joie de cette île
Chaque moment de la vie dessine une partie
De l'île du bonheur
Le bonheur ne me fait pas peur
Quand je rêve, je retrouve de nuit comme de jour
CE PETIT PARADIS*

Anne-Marie Peiry-Modoux